

[Texte]

31,000 tonnes currently to 75,000 tonnes and permit the entry of large, non-gulf based vessels to the Gulf of St. Lawrence to participate in this fishery.

Ladies and gentlemen, our processors and others in the gulf have based a major part of their business in this stock and have practical fishing experiences ranging over two decades. They tell us the fish are just not there. Their fishing efforts in the past few years bear this out. Their catches are down and they will do well to get 21,000 tonnes of the existing 31,000 tonnes of quota.

I tend to put much more stock in the practical experience of our fishermen and thus cannot support any non-gulf based entry which would have far-reaching implications on those who rely on this stock for their livelihood. We cannot afford to make the same mistake which was made only a few short years ago on the gulf herring fishery in this manner.

Ladies and gentlemen, in talking to a processor and a fisherman in the eastern end of the province recently, I find the draggers that are putting out of Souris harbour have the same boats, the same type of equipment, the same captains, mostly the same crews, and yet we are not getting the catches we were getting a few years ago. So it is hard for us to believe the biologists who led us astray a short while ago in the herring industry and also led us astray when the gulf was opened not too long ago . . . It is hard for us to give this any credibility at this time, and we certainly would object strenuously to the gulf's being opened again. I think our four members from the province will certainly bear us out on that.

Let me now turn to the recommendations which we, the Province of Prince Edward Island, would like to make to hopefully bring Bill C-170 to a more reasonable perspective and to give effect to the concerns we have just enunciated.

First, my feeling is that other alternatives would have been pursued more fruitfully in the restructuring, such as providing loan guarantees to existing private companies. Rather than taking over these companies, we would recommend a specific feature be added to this bill to provide for the phase-out of all government involvement over the next five years, say 20% redemption of equity per year. In other words, at this point we are a little scared or disturbed that there is no end to the dollars—a bail-out now and a bail-out a few years down the line.

• 2020

I do not think our private people . . . they might be able to suffer this for a short while. They might be able to withstand, by good management or even by backing off from the business altogether and saying that they will go into limbo for three or four years until these people go broke again and then they will start up a viable operation and be able to operate again . . . But in this case if you are going to get an input every three or four

[Traduction]

pensent donc que nous devrions faire passer notre quota actuel de 31,000 à 75,000 tonnes, et autoriser de gros bateaux de l'extérieur à venir pêcher dans le golfe du Saint-Laurent.

Mesdames et messieurs, nos usines de traitement du poisson et autres établissements du golfe ont fondé l'essentiel de leur activité sur l'exploitation de cette espèce, et leur expérience en matière de pêche a plus de vingt ans d'âge. Or, ces personnes nous disent qu'il n'y a tout simplement pas de poisson. Les pêches des dernières années en témoignent. Le volume pêché est largement inférieur aux 31,000 tonnes autorisées, et c'est bien le bout du monde s'il atteint 21,000 tonnes.

J'ai tendance à donner raison à l'expérience pratique de nos pêcheurs, et je ne peux donc pas défendre le point de vue selon lequel on permettrait à des bateaux de l'extérieur de venir pêcher dans le golfe, ce qui aurait des répercussions profondes sur le secteur qui fonde son activité sur l'exploitation de ce poisson. Nous ne pouvons pas nous permettre de refaire les mêmes fautes que nous avons faites il y a quelques années, à propos, cette fois, de la pêche du hareng dans le golfe.

Mesdames et messieurs, je me suis aperçu, en parlant à un transformateur et à un pêcheur de l'est de la province, récemment, que les petits chalutiers qui appareillent du port de Souris, et qui ont les mêmes bateaux, le même matériel, les mêmes capitaines, et parfois même les mêmes équipages qu'il y a quelques années, ne ramènent plus du tout les mêmes quantités de poisson. Il est donc difficile de croire ce que nous disent ici les spécialistes de la biologie marine, d'autant plus qu'ils nous ont induits en erreur il n'y a pas très longtemps à propos du hareng, à l'époque où on a ouvert la pêche dans le golfe . . . Il nous est donc difficile de leur faire confiance en ce moment, et nous avons tout lieu de nous opposer vivement à ce que l'on autorise d'autres bateaux à venir pêcher dans le golfe, comme cela s'est déjà fait. Je pense que les quatre députés de la province nous donneront raison là-dessus.

Passons maintenant aux recommandations que l'Île-du-Prince-Édouard aimerait proposer pour que le projet de loi C-170 prenne une tournure plus raisonnable, et qu'il y soit tenu compte des préoccupations que je viens d'énoncer.

Tout d'abord, s'il est question de restructuration, je pense qu'il y aurait des solutions bien meilleures, tel que l'octroi de prêts garantis aux sociétés du secteur privé. Plutôt que le rachat de ces sociétés, nous recommanderions que soient ajoutées au projet de loi des dispositions qui prévoient l'extinction de toute participation gouvernementale d'ici à cinq ans, soit à un rythme annuel de 20 p. 100 du capital-actions. Autrement dit, nous craignons que cette politique de financement ne prenne jamais fin—un renflouement aujourd'hui, un autre dans quelques années, etc.

Je ne pense pas que notre secteur privé . . . peut-être pourrait-il accepter cela pendant un certain temps. Il se peut qu'il réussisse à s'en tirer, grâce à une bonne gestion, ou même à un soutien du monde des affaires, de façon générale, ou en se disant que pendant trois ou quatre ans, son volume régressera jusqu'à ce que ces autres entreprises fassent faillite, et qu'il puisse donc repartir d'un bon pied et reprendre . . . Mais, dans